



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE PUBLIQUE ORDINAIRE DU MERCREDI 16 JUIN 2021

OBJET : MÉDIATHÈQUE

INSTALLATION D'UNE « BOÎTE À LIRE »
Convention de partenariat avec le Fonds Decitre
Approbation

N° 2021-75

Compte-rendu affiché le : **23 juin 2021**

Date de transmission en Préfecture : **24 juin 2021**

Date de la convocation du Conseil Municipal : **7 juin 2021**

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice au jour de la séance : **33**

Président de séance : **Serge BERARD**

Secrétaires de séance : **Florence RICHARD et Christelle RIVAT**

Membres présents à la séance : Serge BERARD – Anne-Claire ROUANET – Michèle EYMARD – Sébastien FRANÇOIS – Agnès BERAL – Jean-Philippe GILLET – Anne-Marie MANDRONI – Claude MARCOLET – Valérie GRILLON – Nicolas KELEN – Erwan LE SAUX – Marie DECHESNE – Pierre FRESSYNET – Christine MARCILLIERE – Bruno THUET – Béatrice DHENNIN – Jean-Philippe SANTONI – Florence RICHARD – Anne-Charlotte DANNEEL – Christelle RIVAT – Béatrice VERDIER – Roger REMILLY – Lionel BRUNEL – Sylvie GUINET – Laurence BEUGRAS – Radhouane ZAYANI – Solange VENDITTELLI – Isabelle WEULERSSE – Christiane CONSTANT – Lionel CATRAIN

Membres absents, excusés ayant donné pouvoir : Guy BOISSERIN (à Claude MARCOLET) – Philippe BELLEVERGUE (à Nicolas KELEN) – Jessica DIONISIO (à Christine MARCILLIERE)



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE PUBLIQUE ORDINAIRE DU MERCREDI 16 JUIN 2021

Les « Boîtes à Lire » sont de petites bibliothèques de rue où chacun peut déposer et emprunter des livres gratuitement et à toute heure. Placées dans des points stratégiques d'une commune, elles renforcent l'accès à la culture au plus grand nombre et permettent de (re)découvrir le plaisir de lire. C'est aussi un projet solidaire qui favorise le lien social, encourage une économie du partage et du don et développe une démarche éco-citoyenne.

La médiathèque de Brignais a noué un partenariat avec le Fonds Decitre en 2015 pour la dotation d'une « Boîte à Lire » dans la commune, installée dans le quartier de la Gare. Il est souhaité renouveler ce partenariat via la dotation d'une seconde « Boîte à Lire ». Ce partenariat est officialisé par une convention encadrant l'installation et le bon fonctionnement de la boîte fournie.

La commission n°4 « Animation, vie associative, culturelle et sportive » a vu le dossier le 10 juin 2021.

Il est demandé à l'Assemblée délibérante :

- D'approuver la convention de partenariat de la médiathèque avec le Fonds Decitre, telle qu'annexée au présent rapport
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer ladite convention

LE CONSEIL MUNICIPAL

L'exposé de Monsieur le Maire entendu

A l'unanimité des membres présents ou représentés,

- APPROUVE la convention de partenariat de la médiathèque avec le Fonds Decitre pour l'installation d'une « boîte à lire », telle que présentée en séance et jointe en annexe
- Autorise Monsieur le Maire à signer ladite convention

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ, les jour, mois et an susdits.

Et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour copie conforme

Le Maire

Serge BERARD

